

Résumé de l'atelier « comment gérer une évaluation imposée »

Cristina Tattarletti, Association pour l'éducation familiale, Fribourg

L'association pour l'éducation familiale œuvre à la promotion de la santé et du bien-être des familles dans le canton de Fribourg. Les bailleurs de fond de l'association ont à plusieurs reprises demandé des évaluations des prestations de l'association, notamment en 2008, en 2014 et en 2016. Ainsi, l'association a vécu plusieurs évaluations « imposées ».

Apprentissages

Les évaluations ont été des occasions d'apprentissage pour les collaborateurs et collaboratrices de l'association. Deux leçons principales sont à retenir de l'atelier :

1) Une évaluation, même imposée, ça se négocie

L'association éducation familiale a demandé d'être associée au projet dès la conception de l'évaluation, en négociant avec le mandant de l'évaluation les finalités de celle-ci. Pour pouvoir négocier les termes de l'évaluation, l'association a reçu un coaching de la part d'un évaluateur.

Elle a ensuite collaboré de manière active à toutes les phases de l'évaluation en intervenant lors de la constitution de l'échantillon, en donnant un feedback sur les résultats intermédiaires et aussi en demandant des rectifications dans le rapport final de l'évaluation.

Se faire entendre, annoncer ses besoins par rapport à l'évaluation, voilà comment il est possible de profiter même d'une évaluation imposée. Par exemple, lors d'une évaluation, l'association a dû constituer un groupe d'accompagnement. Elle l'a constitué de manière à pouvoir en profiter.

2) Les résultats de l'évaluation soutiennent l'action associative

Les résultats de l'évaluation peuvent soutenir l'action associative

- En montrant la légitimité et l'efficacité de l'action, ce qui permet de maintenir / obtenir des financements
- En produisant des connaissances détaillées de l'activité, ce qui permet aussi de mettre en place des instruments soutenant l'action.

Pour que les résultats soutiennent vraiment l'activité de l'association, il est nécessaire que tous les collaborateurs et collaboratrices connaissent le cadre logique du projet (ressources, activités, résultats). La présence d'une culture évaluative constitue un facteur facilitateur.

L'exemple d'indicateurs, issus d'une des évaluations, pour mesurer l'effet de l'action (outcomes) a été discuté. Ces indicateurs sont utilisés dans le cadre des études de cas (une dizaine par année) que font les de l'association ensemble avec les parents et d'autres professionnels.

Conclusion et débats

L'évaluation doit être au service de l'association. Pour cela, elle doit être négociée avec le mandant et activement pratiquée au sein de l'association. En effet, à travers des études de cas régulières et un logiciel de monitoring (outputs), l'association a développé une culture de l'évaluation et une réflexivité sur son activité.

Une évaluation participative ne se limite pas à une consultation de l'association lors de la récolte de données, mais doit inclure une collaboration aux autres étapes de l'évaluation (notamment lors de la conception de l'évaluation). L'évaluation participative doit de plus permettre d'entendre les destinataires des prestations (usagers). Idéalement, ces derniers seraient également associés à la démarche évaluative dès la conception de l'évaluation.